

Affaires urbaines. Nous dira-t-il combien il y a de cas de défaut de paiement dans le cadre du programme PAAP?

Des voix: Règlement!

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, il est évident que je peux donner cette réponse. Elle est assez longue. Cependant, si vous me le permettez, je vais déposer le document en cause.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. La question appelle une réponse qu'il y aurait probablement lieu de demander par une autre voie, mais ce n'est pas à la présidence qu'il appartient essentiellement d'en décider. Il peut arriver dans certains cas que le ministre ait la réponse toute prête, s'il en a été prévenu d'avance mais, en fait, de par sa nature, cette question devrait sans doute être posée par écrit.

Mme Pigott: Monsieur l'Orateur, l'ennui, avec le ministre, c'est qu'il ne donne jamais rien.

Des voix: Oh, oh!

Mme Pigott: Avant que la Société centrale d'hypothèques et de logement n'envoie les avis de saisie, le ministre veut-il confirmer que dans l'Ontario seulement, il y a 8,000 logements en cause?

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je vais commencer à lire et quand vous trouverez que j'ai assez répondu, vous me le direz.

Au mois de septembre 1978, il y avait 144,000 prêts inclus dans les portefeuilles de la Société centrale d'hypothèques et de logement et des prêteurs du secteur privé depuis la conception de ce programme. Il y a eu 1,287 reprises de possession, ce qui représente, depuis l'institution de ce programme, un taux inférieur à 1 p. 100. Depuis 1978, il y a eu approximativement 1,000 réclamations qui ont été produites. Même si nous devons toutes les acquitter, le nombre de reprises de possession passerait alors de 1,287 à 2,287, ce qui représente un chiffre beaucoup moins élevé que le chiffre de 10 p. 100 allégué par l'honorable député. Dans ce dernier cas, le taux de reprises de possession s'élèverait approximativement à 2 p. 100.

● (1442)

[Traduction]

Une voix: Monsieur l'Orateur, nous savons qu'il peut lire.

Des voix: Oh, oh!

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je pourrais continuer et donner une explication beaucoup plus longue.

Une voix: Répondez simplement à la question.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Peut-être l'honorable ministre voudra-t-il répondre d'une autre façon.

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, nous soulevons depuis plusieurs semaines des questions au sujet du Programme d'aide pour

Questions orales

l'accession à la propriété au Canada. Le ministre pourrait-il au moins confirmer que la SCHL croit qu'il y a une tendance claire chez les bénéficiaires du programme PAAP à abandonner leurs maisons sans payer et pourrait-il confirmer que les nouvelles prédictions de la SCHL prévoient plus de 20,000 abandons au cours des premiers mois de l'année prochaine?

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, ces chiffres sont les projections du député, mais certes pas celles du gouvernement. En fait, je dois dire que, quel que soit le nombre d'abandons, ils sont regrettables. Le programme vise d'abord à aider les gens à modeste et faible revenu en leur donnant la chance de devenir propriétaires. Dans la grande majorité des cas, 98 p. 100, je crois, il n'y a pas de problèmes et ces gens profitent du programme en devenant et en restant pendant longtemps propriétaires de maisons au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: Malheureusement, il y a quelques abandons et nous les regrettons, mais nous pensons qu'il s'agit d'un bon programme qui profite à 98 p. 100 de ceux qui s'en prévalent, et nous avons l'intention de le maintenir.

M. Whiteway: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il garantir à la Chambre qu'au lieu de nous donner ses propres chiffres, il permettra à la SCHL de nous donner les siens? Si le PAAP est si bon que cela ou aussi bon que le ministre le prétend, pourquoi veut-il le supprimer et le remplacer par un programme de prêts hypothécaires à taux d'intérêt progressifs?

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de supprimer le programme. Les gens pourront toujours en profiter. Nous ajoutons simplement une autre possibilité pour ceux qui veulent s'acheter une maison, mais qui ne veulent pas avoir recours aux programmes de prêts hypothécaires ordinaires. Ces gens pourront maintenant obtenir des prêts hypothécaires à taux d'intérêt progressifs. Ce programme permettra à ceux qui ont un revenu modeste et un avenir brillant de payer moins d'intérêt au cours des premières années où ils occuperont leur maison et de payer des taux plus élevés plus tard. C'est une bonne façon de permettre aux gens qui ont un revenu modeste de s'acheter une maison plus tôt au lieu d'attendre que leur revenu ait augmenté suffisamment dans cinq, six ou dix ans.

SAINT-JEAN (T.-N.)—LES DÉFAUTS DE CONSTRUCTION ET LES INSPECTIONS MAL FAITES DES LOGEMENTS CONSTRUITS DANS LE CADRE DU PAAP

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Il dit qu'il veut aider les gagne-petit. J'aimerais lui demander s'il est prêt à venir en aide aux 106 propriétaires des maisons qui ont été construites dans le cadre du PAAP à Saint-Jean de Terre-Neuve et qui se sont depuis détériorées parce que les matériaux utilisés étaient de mauvaise qualité et que les inspections ont été mal faites, ce qui a d'ailleurs donné lieu à de graves allégations concernant la possibilité de pots-de-vin. S'engagera-t-il à faire garantir par la SCHL les frais de réparation des maisons qui se sont détériorées?